

<b>MER 11</b>	16 --- 30	0 --- 0
<b>JEU 12</b>	16 --- 31	0 --- 0
<b>VEN 13</b>	18 --- 32	0 --- 0
<b>SAM 14</b>	19 --- 32	2 --- 14
<b>DIM 15</b>	18 --- 26	3 --- 15
<b>LUN 16</b>	16 --- 27	1 --- 3
<b>MAR 17</b>	16 --- 29	0 --- 0

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

## Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade fermeture de grappe. Des dégâts de grêle sont observés sur les communes de Técou, Giroussens, Couffouleux, Cadalen et dans une moindre mesure Lisle et Peyrole. Le vent a "dépalsé" certaines parcelles. Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, Mauzac, Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer. Du millerandage est observé sur Gamay, Muscadelle.

## MILDIOU

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble :

Nous observons du Rot-brun sec sur les parcelles les plus impactées. Les taches de mildiou sont encore sporulantes sur la face inférieure de la feuille et certaines grappilles ont du Rot gris.

A aujourd'hui, pas de nouvelles taches suite aux pluies du mercredi 04 juillet.

#### Modélisation :

Le modèle annonce de nouvelles contaminations de masse le 04 juillet, sur les secteurs de Lisle et de Puycelsi. Ces 2 secteurs sont respectivement atteints à 8% à 22,4% des organes verts. En ce qui concerne les orages prévus pour ce week-end, il faudrait 3mm pour de nouvelles contaminations de masse sur les secteurs de Puycelsi, Cunac et Lisle. Pour les secteurs de Cadalen, Rabastens et Senouillac, il faudrait 20 à 30mm de pluies.

Les taches de la contamination du 04 juillet devraient être visibles le 10 juillet.

### Préconisations

Des orages sont annoncés pour la fin de semaine : il est préférable d'être couvert sur les parcelles avec et sans symptômes.

Sur les parcelles avec des symptômes, attention aux repiquages.

#### Strictement préventifs :

- \* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)*
- \* *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact*

\* *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR***

\* *Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)*

\* *Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)*

\* *Mikal Flash, Medeiro, fosétyl/folpel, 4kg/ha, **CMR***

\* *Ventaro, Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8kg/ha (2 applications max)*

\* *Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) **CMR***

\* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)*

#### Produits ayant une action anti-sporulante :

\* *Amphore F pépète, mandipropamide/folpel, 2,5kg/ha, (2 applications max) **CMR***

\* *Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha (1 application max)*

\* *Limocide, Essen'ciel, Prevam plus, huile essentielle d'orange douce, 0,8% (6 applications max) **Biocontrôle***

\* *Aktuan DTI, Forum Gold, dimétomorphe/dithianon, 1,5kg/ha (2 applications max) **CMR***

En cas de symptômes, soignez votre pulvérisation et n'hésitez pas à effectuer du face par face!!

*Les doses indiquées sont les doses homologuées.*

**Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).**

#### Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

### A retenir

Restez couvert!

## BLACK ROT

Analyse de risqueObservations :

Au vignoble, la maladie ne progresse plus sur les parcelles avec d'anciens symptômes sur feuille, et reste très maîtrisée dans la majorité des cas à ce jour.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 - CA81)

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de

pluie. Sur parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

**Privilégiez la polyvalence des produits.**

\* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

\* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

\* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

\* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)

\* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

\* Dithane Neotec, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **CMR**, **ZNT 50m**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**A retenir**

Surveillez l'évolution du risque de pluie

## OIDIUM

Analyse de risqueObservations :

Nous constatons quelques symptômes d'oïdium sur baies sur des parcelles "flottantes" (parcelles traitées) sensibles et "à historique oïdium".

Les cépages concernés à ce jour sont le Chardonnay, la Muscadelle, Gamay, Mauzac et Duras.

Préconisations

**A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.**

Les conditions de la semaine sont idéales pour réaliser un poudrage (uniquement sur les parcelles atteintes).

\* Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

\* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

\* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

\* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

\* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications) **Attention à faire avant fermeture**

de la grappe.

\* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

\* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications)

\* Pyrioviti, pyriofenone, 0,3L/ha (2 applications)

**CMR**

Famille des strobilurines : recommandation 1 application/an

\* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Famille des azanaphthalènes : recommandation 2 par an non consécutifs

\* Sormiou disperss, quinoxyfène/soufre, 5kg/ha (3 applications max)

\* Legend, quinoxyfène, 0,2L/ha (4 applications max)

Autres

\* produits à base de soufre mouillable type Microthiol Sp Disperss, 6-8kg/ha (dose conseillée), 8 applications max, **biocontrôle**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Protection jusqu'à fermeture de grappe complète

**BOTRYTIS**Analyse de risqueObservations

Nous commençons à observer quelques baies de botrytis sur Chardonnay, Muscadelle et Gamay (parfois liées à des perforations de vers de grappe).

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter toute attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Intervenir sur les parcelles les plus sensibles, en face par face, et en dirigé sur les grappes. La période d'intervention est de "nouaison à fermeture" :

\*Switch, fludioxonil, cyprodinil 1kg/ha

\*Teldor, Lazulie, fenhexamid 1,5kg/ha

\*Prolectus, Kamuy, fenpyrazamine 1,2kg/ha

\*Scala, pyrimethanil 2,5/ha

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

**A retenir**

Fin de période de traitement

**VERS de la GRAPPE**Analyse de risqueObservations

Nous sommes sur la fin du vol d'eudémis en situation précoce. Nous observons sur :

- secteur précoce, des perforations sur baies depuis la semaine dernière,
- secteur tardif, des perforations sur baies depuis hier.



Le vol d'Eulia semble se terminer.

Perforation d'eudémis

Préconisations

La gestion de la 3ème génération se fait maintenant en effectuant un comptage des perforations en fin de G2, le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression Eudémis.

Sur les secteurs avec de forte pression G1, intervenir :

> soit avec un larvicide, à placer au stade tête noire

Produits spécifiques vers de la grappe:

\* Coragen, rynaxypyr, 0,175L/ha (dose homologuée) ; 0,125L/ha (dose conseillée par la firme) (1 application max)

\* Delfin, Dipel DF, Bacillus thuringensis, resp. 0,75 et 1kg/ha **biocontrôle**

\* Success4, spinosad, 0,1L/ha (2 applic. max)

> Produits mixtes vers de grappe/Flavescence dorée

\* Luzindo, thiamethoxam/chloroantraniliprole, 0,2kg/ha (1 application)

\* Karaté Xflow, lambda cyhalothrine, 0,175L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

\* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications max) **ZNT 50m**

\* Uppercut, Trebon, etofenprox, 0,4L/ha (1 application) **ZNT 50m**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Observez vos parcelles

**CICADELLE VERTE**Analyse de risqueObservations :

Les toutes 1ères larves de la génération estivale sont observées. Des symptômes de grillure sont observés sur Braucool, Merlot, Prunelard et Gamay.

**Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.**

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles. **Aucun traitement n'est à envisager si vous**

**n'êtes pas au seuil.**

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé. La gestion de ce ravageur peut être conjointe avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire **dès l'apparition des premières larves.**

**A retenir**

Présence des 1ères larves estivale

## FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Les 1ers symptômes commencent à apparaître :

Préconisations

Vous devez observer vos parcelles et vous référer au

Bulletin Spécial Flavescence Dorée du 06 juillet 2018, afin de savoir si vous êtes sur un secueur à risque.

Les dates de traitements ont été fixées :

**T1 : du 15 au 25 juin**

**T2 : du 29 juin au 9 juillet**

**T3 : le T3 est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations :**

- **adultes** en conventionnel (les dates seront donc communiquées ultérieurement),

- **larvaires** en agriculture biologique, c-à-d en ce moment

\* Jokari, Flanker, acrinathrine, 0,2L/ha (2 applications)

\* Luzindo, thiamethoxam/chloroantranilprole, 0,2kg/ha (1 application)

\* Actara, Reason, thiamethoxam, 0,15kg/ha (1 application/an)

\* Klartan, tau-fluvanilate, 0,2L/ha (3 applications)

\* Karaté Xflow, Karaté Zéon, lambda cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

\* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

\* Uppercut, Trebon, etofenprox, 0,3L/ha (1 application) **ZNT 50m**

**A retenir**

**Fin des traitements, observez vos parcelles**

## DIVERS

**Erinose** : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

**Esca** : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

**Echaudage** : quelques grappes sont impactées, notamment sur Gamay.

**Carences en potasse** : présence sur de nombreux cépages (carence induite liée à un excès d'eau au niveau des racines datant de la période pluvieuse)

**Galle phylloxérique** : symptômes au vignoble

**Attention à respecter les délais avant récolte (DAR), notamment sur les herbicides**

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

**Prochain bulletin le 16 juillet 2018**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

